

18^e conférence de l'Académie internationale de droit linguistique

DROIT, LANGUES, PEUPLES AUTOCHTONES, MINORITÉS, MAJORITÉS FRAGILES ET GOUVERNANCE

Du 3 au 5 juin 2024

Faculté de droit – Campus principal de Sherbrooke
Centre judiciaire Jean Melanson (A9-130)

Programme en ligne
(versions française et anglaise)

PROGRAMME



Le droit linguistique est associé à l'État-nation souverain, mais touche aussi les langues des minorités, des Autochtones et des majorités fragiles. Quant à l'État souverain, il est bouleversé par le passage du paradigme du gouvernement à celui de la gouvernance qui accorde plus d'importance à l'entreprise privée et aux gouvernements non souverains. Dans ce contexte, il est pertinent de réunir des chercheurs du Québec, du Canada et d'ailleurs dans le monde pour réfléchir à la gouvernance de ces langues et de leurs politiques au sens large (gouvernements, langue(s) officielle(s); entreprise privée; éducation; linguistique, terminologie, traduction; normalisation et outils de référence).

Programme détaillé

Première journée

8 h 45	Centre judiciaire Jean Melanson A9-130 Accueil	
9 h	Centre judiciaire Jean Melanson A9-130 Discours d'ouverture - Guillaume Rousseau, secrétaire général par intérim de l'Académie internationale de droit linguistique et professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke - Anick Lessard, doyenne de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke - Marie-Pierre Robert, doyenne de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke - Jean-François Roberge, ministre de la Langue française et ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne	
9 h 30	Centre Judiciaire Jean Melanson A9-130 Conférences d'ouverture (30 minutes chacune) - Stéphane Bernatchez : <i>La gouvernance linguistique et le droit de la gouvernance</i> - Jacques Leclerc : <i>Les majorités fragiles</i>	
10 h 30	Pause	
10 h 50	Période d'échange	
11 h	Centre Judiciaire Jean Melanson A9-130 Panel de l'AQDC sur le thème « Langues et constitution » <i>L'exemplarité de l'État en matière de français : un regard pluridisciplinaire</i>, Eric Poirier. <i>L'unilatéralisme constitutionnel du Québec en matière linguistique : premier bilan et perspectives d'avenir</i>, Guillaume Rousseau. <i>La souveraineté parlementaire comme bouclier législatif à la défense des langues nationales vulnérables au sein des organisations étatiques fédérales</i>, François Coté. <i>La reconnaissance du patrimoine linguistique du Québec dans la nouvelle Charte de la langue française : de la conceptualisation au registre patrimonial</i>, Wim Remysen	Salle A8-122 Panel de l'AQDC sur le thème « État, communauté et langue(s) officielle(s) » – 1^{re} partie <i>La reconnaissance constitutionnelle de Tamazight en Algérie : Vers une protection des droits des berbérophones et une promotion de la diversité culturelle</i>, Rabah Tabti <i>Rojava : Un modèle d'enseignement alternatif bilingue en kurde et en arabe en période de conflit?</i> Nesibe Acar <i>La Commission Nationale de Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme et la gouvernance de la politique linguistique au Cameroun</i>, Yannick Serge Nkoulou <i>La constitutionnalisation de l'Amazigh (le berbère) au Maroc : Enjeux et défis</i>, Youness Kbibchi.

18^e conférence de l'Académie internationale de droit linguistique

12 h 20	Centre Judiciaire Jean Melanson A9-130 Période d'échange	Salle A8-122 Période d'échange
12 h 50	Dîner	
14 h 10	Centre Judiciaire Jean Melanson, A9-130 Panel de l'AQDC sur le thème « Langue, éducation et droits constitutionnels » - Éducation, Majorité fragile et minorité en danger : L'article 23 de la Charte canadienne, 40 ans après les premières décisions judiciaires, Pierre Foucher. - Penser la pérennité des langues officielles et autochtones au Canada par la gouvernance: réflexion à partir de pratiques observables au Yukon, Jean-Sébastien Blais - Les parents québécois et l'enseignement des langues premières et secondes à l'école désirs et préoccupations, Andréanne Langevin	Salle A8-122 Panel de l'AQDC sur le thème « État, communauté et langue(s) officielle(s) » – 2^e partie - Grandeur et servitude des langues officielles dans la construction de la Nation dans un État bilingue : cas du Cameroun, Gaetan Thierry Foumena - Language Rights in Canadian Domestic Law and International Law: An Assessment of Possibilities, Guillaume Sirois et Ronald Stevenson - Géopolitique et nation : le rôle des langues dans la construction d'une nation, Touré Bienvenu Metan - Autochtones et francophones minoritaires à la Cour suprême (2019) : une interprétation convergente de l'article premier de la Charte canadienne, Raphaël Gani
15 h 10	Centre Judiciaire Jean Melanson A9-130 Période d'échange	Salle A8-122 Période d'échange
16 h	Pause	
16 h 10	Centre Judiciaire Jean Melanson, A9-130 Panel de l'AQDC portant sur le thème « Langue et système judiciaire » - De l'ordonnance de Villers-Cotterêts jusqu'à la loi Toubon – les faits et les mythes sur l'acte juridique imposant le français comme langue officielle en France, Paulina NowakKorcz - Comment les Inuits parlent de la justice, Louis-Jacques Dorais - L'accès au « français » dans le système de justice pénale des adolescents au NouveauBrunswick : le défis selon les professionnels, Hesam Seyyed Esfahani, Érik Labelle Eastaugh et Faith Morang - The institutional impact of language on case outcomes at the Supreme court of Canada, Jean-Christophe Bedard-Rubin, Tiago Rubin et David Côté	Salle A8-122 Panel de l'AQDC sur le thème « Langue et études supérieures » - Le conflit des normativités dans l'enseignement supérieur, Marc Chevrier - Le piège de l'écriture dite inclusive, Jean-François Plante-Tan
17 h 50	Centre Judiciaire Jean Melanson A9-130 Période d'échange	Salle A8-122 Période d'échange

Deuxième journée

8 h 30	Centre Judiciaire Jean Melanson, A9-130 Panel de l'IRM de l'Université de Bordeaux « Je parle, donc je suis. » Langues et identités politiques dans les démocraties libérales – 1^{re} partie • <i>Le français dans la Caraïbe : Instrument de coopération régionale et internationale?</i> Eric Dubesset • <i>Les langues régionales, une menace à l'unité de l'État?</i> Véronique Bertile • <i>La politique linguistique des autonomistes corses : 2015-2024</i>, Sébastien Quenot • <i>La langue basque dans le sud-ouest de la France et le nord de l'Espagne</i>, Olivier Cassagnau	Salle A8-122 Panel sur le thème « Langues et relations interculturelles » • <i>Immigration et Charte de la langue française du Québec : Points de vue publiés dans un quotidien nationaliste, Le Devoir, entre 2000 et 2022</i>, Angéline Martel et Mireille Elchacar • <i>Rencontres interculturelles et intégration linguistique des nouveaux arrivants à Bruxelles : la politique interne de trois associations locales</i>, Cynthia Barré-Benoit • <i>Jumelages interculturels : modèle conceptuel pour une formation en anglais langue étrangère en milieu de travail professionnel international</i>, Sara Youssef, Myra Deraîche et Nicole Carignan
9 h 40	Centre Judiciaire Jean Melanson A9-130 Période d'échange	Salle A8-122 Période d'échange
10 h	Pause	
10 h 10	Centre Judiciaire Jean Melanson, A9-130 Panel de l'IRM de l'Université de Bordeaux « Je parle, donc je suis. » Langues et identités politiques dans les démocraties libérales – 2^e partie • <i>L'ambivalence linguistique. Une comparaison des langues régionales, minoritaires et diasporiques en France et au Québec</i>, Etienne B. Schmitt • <i>Corse, Catalogne, Sardaigne, « it's not » France, Spain, Italy. Vers une langue véhiculaire d'une massification populaire des régionalismes européens?</i> Dominici Thierry • <i>L'universalisme républicain face aux langues régionales : Comprendre le projet des Lumières</i>, Thibaut Dauphin • <i>Accompagner l'intégration linguistique et culturelle des étudiants étrangers dans une université française : enjeux, conception et perspective de dispositifs numériques en ligne en FLE (Français langue étrangère)</i>, Marie-Christine Messana	Salle A8-122 Panel sur le thème « Langues et entreprise privée » • <i>La protection des minorités linguistiques en droit des affaires : lecture croisée à partir des droits camerounais et québécois</i>, Serge Christian Ekani • <i>Les droits linguistiques dans les PME : est-ce bien raisonnable?</i> Rodrigue Ebata • <i>De l'aspect juridique au choix des références topographiques des noms dans la création d'entreprises agroalimentaires</i>, Hachemi Si Tayeb et Sadia Ben Chabane

18^e conférence de l'Académie internationale de droit linguistique

11 h 20	Centre Judiciaire Jean Melanson A9-130 Période d'échange	Salle A8-122 Période d'échange
12 h	Dîner	
13 h 20	Activité extérieure Départ vers Magog pour une « Croisière-apéritif » sur le lac Memphrémagog	

Troisième journée

9 h	Centre Judiciaire Jean Melanson, A9-130 Panel de l'IRM de l'Université de Bordeaux « Je parle, donc je suis. » Langues et identités politiques dans les démocraties libérales – 3^e partie • <i>Les monnaies locales en France comme support des revendications linguistiques : les finances publiques, levier ou limite de l'autonomie politique?</i> Alain Pariente • <i>Langue et pouvoir : une question également de droit,</i> Romain Colonna • <i>Les langues régionales, une menace à l'unité de l'État?</i> Véronique Bertile • <i>Dire "Bon Dia" : telle est ma liberté! – L'ouverture intrinsèque du catalanisme pour trouver la configuration institutionnelle plus protectrice de l'identité catalane,</i> Adrien Monat	Salle A8-122 Panel sur le thème « Langues et minorités linguistiques » • <i>Les politiques linguistiques municipales au Québec et en Europe de l'ouest : survol des tendances et recommandations,</i> Etienne-Alexis Boucher et Ludovic Blais • <i>Droits linguistiques de la minorité musulmane de Thrace occidentale en Grèce,</i> Laura Bartert • <i>La gestion officielle du multilinguisme en Mauritanie : Une longue marche forcée vers le monolinguisme,</i> Alassane Dia • <i>Le positionnement de la pygmoïde linguistique à l'aune de la globalisation : cas des intermédiaires communautaires,</i> Luc-Noel Essomba
10 h 20	Centre Judiciaire Jean Melanson A9-130 Période d'échange	Salle A8-122 Période d'échange
10 h 50	Pause	
11 h	Centre Judiciaire Jean Melanson, A9-130 Panel portant sur le thème « Sociolinguistique, terminologie, traduction, normalisation et outils de référence » • <i>La terminologie grammaticale et linguistique en usage au département de langue et culture amazighes de Tizi-Ouzou : quel degré d'implantation,</i> Malika Sabri • <i>La construction, polyphonie et la reconnaissance des langues amazighe et tamazight,</i> Nora Tiziri • <i>À propos de la terminologie juridique de la traduction française du droit coutumier kabyle et son établissement comme discours Juridique (Hanoteau et Letourneux (1893). Essai d'analyse Jurilinguistique,</i> Ramdane Boukherrouf	Salle A8-122 Panel sur le thème « Les défis des langues en Afrique » • <i>Statut des langues en Afrique subsaharienne : Évolution et controverses législatives,</i> Guy Bucumi • <i>L'accès des populations autochtones d'Afrique centrale aux services publics,</i> Cédric Yasser Nzouakeu Nyandjou • <i>La complexité statuaire du français dans le contexte linguistique burundais,</i> Constantin Ntiranyibagira • <i>La dynamique des langues comme stratégie discursive et affirmation de soi dans le roman africain francophone,</i> Boulkindi Couldiati
12 h 20	Centre Judiciaire Jean Melanson A9-130 Période d'échange	Salle A8-122 Période d'échange

18^e conférence de l'Académie internationale de droit linguistique

12 h 50	Dîner	
13 h	Centre Judiciaire Jean Melanson A9-130 Assemblée générale de l'Académie internationale de droit linguistique (avec dîner sur place)	
14 h 10	Centre Judiciaire Jean Melanson, A9-130 Panel portant sur le thème « Les défis de la langue amazighe dans un contexte multilingue » • <i>Tamazight dans le tumulte des aménagements linguistiques</i>, Nadia Berdous • <i>Amazighe, arabe marocain et français marocain, quels statuts juridiques et quelle coexistence dans un paysage linguistique marocain en mutation?</i> Adil Emaldhi • <i>La politique linguistique de l'Algérie à l'épreuve du terrain</i>, Karim Ouaras	Salle A8-122 Panel sur le thème « Langue amazighe et éducation » • <i>Tamazight dans l'institution scolaire : une langue pour entretenir l'identité collective</i>, Karim Salhi • <i>La langue amazighe à l'école primaire marocaine, quelle concrétisation de son officialisation</i>, Bouchra El Barkani • <i>Élaboration d'un outil pour l'évaluation des capacités langagières des aphasiques en 3 langues (français, arabe et kabyle)</i>, Haciane Mohamed et Larfaoui Dahbia • <i>Pourquoi est-il important d'adopter un classement par ordre alphabétique des entrées dans le dictionnaire de langue générale</i>, Arezki Aoudia
15 h 30	Centre Judiciaire Jean Melanson A9-130 Période d'échange	Salle A8-122 Période d'échange
16 h 05	Centre Judiciaire Jean Melanson A9-130 Hommage à Joseph Turi, suivi du discours de clôture	
16 h 50	Centre Judiciaire Jean Melanson A9-130 Annonce de l'université hôte de la 19^e conférence de l'Académie internationale de droit linguistique, prévue en 2026	

The English version of this program is available online.

Bon séjour!



Pour découvrir la région, nous vous invitons à parcourir le site [Visitez Sherbrooke](#).

Pour vos déplacements, vous pouvez télécharger l'**application Taxi Coop** ou joindre **Taxi de Sherbrooke** aux numéros **819 562-4717** ou **819 562-3838**.

DROIT, LANGUES, PEUPLES AUTOCHTONES,
MINORITÉS, MAJORITÉS FRAGILES ET GOUVERNANCE